

Année universitaire : 2023-2024

Composante : UFR Médecine

Statut de la formation : ouverte

Formation

Intitulé de la formation : **Evaluation, coordination et techniques de soins en gérontologie**

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : **Pr. Pascal COUTURIER**

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		
Formation continue		
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Permettre aux acteurs du soin et de la santé d'assurer des actions de prévention, d'évaluation, de coordination et des soins en gériatrie à domicile et en institution.

- Connaître et utiliser la filière gériatrique et le réseau gérontologique
- Maîtriser les soins spécifiques aux patients âgés liés à l'immobilisation, plaies et escarres, techniques de nutrition, soins de réadaptation et de longue durée.
- Utiliser les techniques d'évaluation gériatrique pour l'exercice en consultation (équipe mobile et hôpital de jour).
- Établir un projet de soin personnalisé et orienter la personne âgée fragile ou en situation complexe dans un parcours de soin coordonné.
- Savoir repérer les patients fragiles pour la mise en œuvre d'action de prévention individuelle et collective dans le domaine des chutes, de l'accidentologie, du risque iatrogénique, infectieux à domicile et EHPAD.
- Savoir identifier les patients présentant des troubles cognitifs et psycho-comportementaux et mettre en œuvre des techniques de soins adaptés et l'accompagnement des aidants.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Lettre de motivation pour évaluer les attentes du candidat et le projet personnel ainsi qu'un Curriculum Vitae des diplômés et du parcours professionnel notamment dans le champ Gériatrie et Gérontologie.

2.2 Conditions d'admission

Infirmières avec orientation vers les métiers de la coordination (IDEC) et pratique avancée en Gérontologie.

- Autres paramédicaux désirant des connaissances en Gérontologie
- Médecins généralistes ou spécialistes intéressés par la gériatrie ou voulant s'orienter vers l'exercice en EHPAD (niveau 1).

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : janvier à sept

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 60 heures d'enseignement

Nombre d'ECTS :

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : oui

Durée du stage : 70h

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire :oui

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements : obligatoire

Absences aux examens :

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys :

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Article 7 : Redoublement

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 680€ (+ droits inter U)

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1320€

Formation modulaire **pluri annuelle**, suivi de 2 modules minimum la première année (370 € par module)

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation